

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-Loire-financement-des.html>



Pays de Loire : pour le financement des projets pédagogiques.

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 13 février 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les dispositifs d'individualisation sont au cœur de la réforme du lycée et de celle de la voie professionnelle.

Cependant leur financement, leur organisation sont soumis à des projets précis des établissements (à renouveler chaque année) et à des financements annuels déconcentrés.

Ces heures sont par ailleurs payées en [HSE](#) (heures supplémentaires effectives qui correspondent à des heures effectuées ponctuellement. Elles sont payées en fonction du nombre réalisé selon un décompte effectué par le chef d'établissement mensuellement.)

Alors que les réformes faisaient de l'individualisation un droit pour les lycéens (nes), ces dispositifs sont donc remis en cause chaque année. Comment engager des projets à moyen et long terme ?

Ainsi, en plus d'un calendrier parfois intenable (projet à déposer en fin d'année mais accord sur les crédits en automne), les enseignants et les élèves n'ont pas la certitude que l'individualisation pourra être mise en place. Ils doivent en faire le pari lorsque commence l'année scolaire.

Cette année scolaire, nous avons atteint le summum du mépris des agents et des élèves. En effet, c'est au terme du 1er trimestre que les équipes (de Direction et enseignante) ont appris par la DRAF que les crédits alloués pour ce dispositif en Pays de la Loire ne permettraient pas d'assurer le paiement de la totalité des HSE aux 2e et 3e trimestres. L'enveloppe qui y est dévolue a été réduite de plus de 600 heures et ne permettra pas sur les trois trimestres de répondre aux projets déjà engagés dans les lycées agricoles ligériens.

Ainsi dans nombre d'établissements, certains projets vont devoir s'arrêter en cours d'année sans aucune considération pour les enseignants et leurs élèves ; d'autres, ayant déjà nécessité un engagement et une programmation pédagogiques, ne débiteront pas ! Ce sont donc des heures de soutien, d'approfondissement, de dédoublement, de tutorat, de projets pluridisciplinaires au service des élèves souvent les plus fragiles qui ne seront pas mis en place, au moment même où la réussite de tous est sensée être au cœur de la refondation de l'École de la République !

Les réformes imposées en leur temps et à ce jour non remises en cause, sont donc dévoyées et non financées ! Les collègues devront dire aux élèves, aux familles que ce qui a été commencé doit s'arrêter malgré la pertinence des actions....

Nous exigeons que l'ensemble des projets engagés soient financés pour être poursuivis.

Nous exigeons que la [DRAAF](#) respecte ses engagements

Il est inacceptable de laisser des équipes travailler depuis le mois de juin (préparation) et septembre (mise en place) pour en fin de premier trimestre leur dire que les moyens ne permettent pas de continuer...

Au delà, c'est tout le dispositif qui doit être revu. Que ce soit en terme de calendrier mais aussi de mode de financement(en inscrivant ces heures dans les fiches de service des personnels et dans les dotations des établissements.). Enfin, sur le fond toutes ces mesures doivent être re-questionnées au regard des compétences et des missions de chacun.

Enseignants, parents, SIGNONS massivement la pétition qui sera remise au DRAAF des Pays de la Loire !